



Clermont-Ferrand, le 10 mars 2009

Madame, Monsieur, Maître,

Le Stade Clermontois Escrime vous confirme l'organisation du
Circuit national de fleuret hommes seniors
Challenge SANTERNE Energie

La compétition se déroulera le **dimanche 17 mai 2009**
au **Stadium Jean-Pellez Aubière/ Clermont-Ferrand**

Le début de la compétition est fixé à 8h30.

Vous trouverez ci-joint les modalités de participation. Les inscriptions se font conformément aux dispositions de la Fédération Française d'Escrime .

La date limite des inscriptions est fixée au mardi 12 mai 2009 inclus.

Cette année nous sommes partenaires avec l'Hôtel Marmotel situé à proximité de la salle et desservi par le tramway (ticket offert pour le trajet hôtel-salle).

Pour toute information complémentaire : www.escrime.stadeclermontois.com

Espérant votre participation,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Maître, nos salutations les plus sportives.

Le Maître d'armes

Le Président

Me Ndoffène NDIAYE

Alain CHOY

les derniers vainqueurs:

2003 : Hai Bin WANG

2004 : Brice GUYART

2005 : Nicolas BEAUDAN

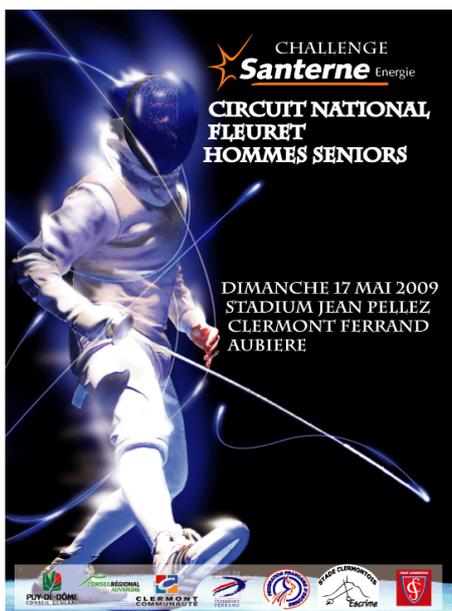
2005 : Marcel MARCILLOUX

2007 : Franck MALACHENKO

2008 : Guillaume PITTA

avec le concours et la participation financière de :



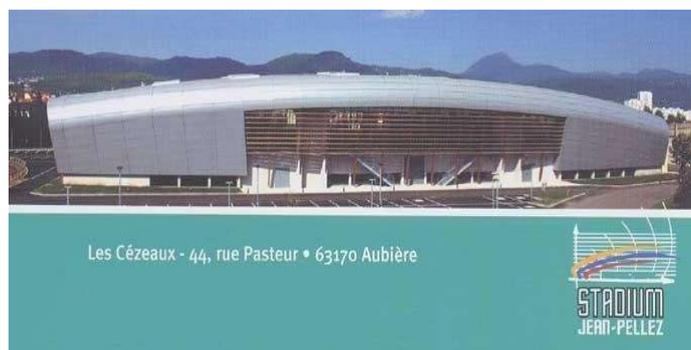


Circuit National Fleuret Masculin Seniors

Challenge Santerne Energie

Dimanche 17 mai 2009

Stadium Jean-Pellez – Aubière / Clermont-Ferrand



REGLEMENT

Art 1 - Formule

Celle appliquée aux circuits nationaux sur une journée suivant le cahiers des charges de la F.F.E. La compétition est ouverte à tous les tireurs français et étrangers en règle avec la F.F.E. ou la F.I.E.. Les cadets devront présenter obligatoirement une autorisation médicale de leur double surclassement en compétition.

Art 2 - Licence

La présentation de la licence 2008-2009 est obligatoire.

Art 3 - Arbitrage

Conforme aux cahiers des charges : **1 arbitre obligatoire pour 4 tireurs d'un même club.**

Art 4 - Tenue

La tenue devra être conforme aux normes FFE en vigueur (tenue 350N et cuirasse 800N).

Art 5 - Horaires

APPEL DES TIREURS: 7h30 SCRATCH: 8h00 DEBUT: 8h30

Art 6 - Installations

20 pistes seront installées au stadium Jean-Pellez de Clermont-Ferrand.

Art 7 - Règlement et directoire technique

Le directoire technique et les organisateurs se réservent le droit de modifier sans préavis le présent règlement. Un jury d'appel sera constitué avant la compétition, qui tranchera tous les cas litigieux.

Art 8 - Engagements

Droits d'engagement : **10 euros** par tireur. **AUCUN ENGAGEMENT NE SERA PRIS SUR PLACE**

Engagements en ligne sur le site de la FFE avant le mardi 12 mai 2009 23h59.

Les tireurs étrangers seront exemptés de droit d'inscription et pourront s'inscrire par mail à l'adresse suivante : inscriptions.escrime@stadeclermontois.com

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagements correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagements entre les mains du club organisateur (Décision du CD FFE du 29/03/2008).

Art 9 - Renseignements complémentaires

adresse mail : president.escrime@stadeclermontois.com

Art 10 - Récompenses

Des prix récompenseront les 8 premiers.

Un Challenge par club sera attribué sur la base des 3 tireurs les mieux classés.

Art 10 - Limite responsabilités

Les responsables du tournoi déclinent toute responsabilité en cas d'accident, bien qu'un service de première urgence soit mis en place, ainsi qu'en cas de disparition d'objets dans l'enceinte de la compétition.

Art 11 - Assistance technique

Un stand « Escrime Diffusion » sera présent pendant la compétition.

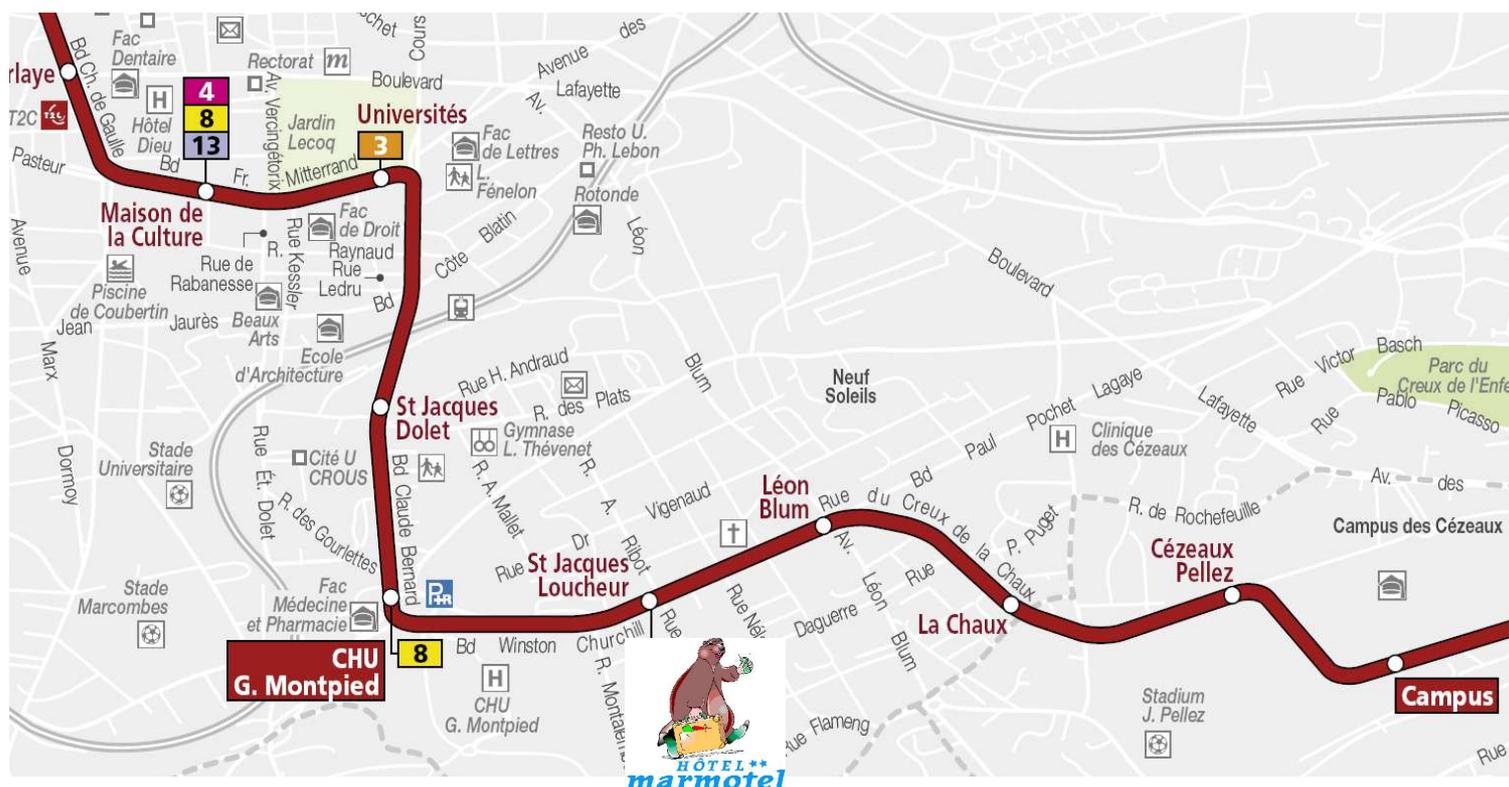
Art 12 - Informations pratiques

Résultats

Les résultats seront communiqués au fur et à mesure du déroulement de la compétition sur le site internet du club : <http://www.escrime.stadeclermontois.com>

Hébergement

L'hôtel MARMOTEL, partenaire de la compétition, est proche du Stadium Jean-Pellez. Il est situé en face d'un arrêt du tramway clermontois et le trajet hôtel-stadium en tramway (5mn) sera offert aux tireurs et à leurs accompagnateurs le matin de la compétition sous réserve d'en faire la demande à la réception de l'hôtel lors de la réservation.



Dans le cadre du circuit national, les tarifs spéciaux sont les suivants :

chambre 1 personne : 35€

chambre 2 personnes : 40€

le petit déjeuner (sous forme de buffet) est à 8 euros et la taxe de séjour est de 0.70€ par personne.

Préciser la participation à la compétition.

Hôtel ** MARMOTEL
 18 Bd Winston Churchill
 63000 Clermont-Ferrand
 tél.:04 73 26 24 55
 fax.:04 73 27 99 57

Un accueil à la gare SNCF ou à l'aéroport pourra être organisé si les demandes sont formulées QUINZE jours avant la compétition par mail à l'adresse indiquée à l'article 9.

Un buffet froid avec sandwiches, pâtisseries, boissons sera à la disposition des tireurs.

